

## Les Franciliens doivent se préparer

Malgré les investissements réalisés et les précautions prises par les autorités, tout risque n'est pas exclu de voir se reproduire la catastrophe de 1910. Chacun a un rôle à jouer dès maintenant en matière de prévention et ensuite de gestion de la crise

**L'**Île-de-France doit-elle se préparer au risque et aux conséquences d'une grande crue ? Selon un rapport de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme « si les protections développées par Paris peuvent théoriquement protéger d'une inondation par débordement jusqu'au niveau de la crue de 1910, le reste de l'agglomération apparaît beaucoup plus vulnérable ».

Les investissements faits pour protéger Paris suite à la crue de 1910 font que le débit de la Seine devra être beaucoup plus important qu'en 1910 pour qu'il y ait une inondation comparable ; mais les conséquences seraient considérables. En effet, moins de 4 % du territoire régional (environ 46 000 hectares) seraient touchés, mais sur des territoires très urbanisés avec des conséquences de grande ampleur en petite couronne (urbanisée à 95 %). Ainsi, 830 000 à 850 000 personnes seraient exposées à des conditions de vie fortement dégradées (absence d'accès à l'eau potable, à l'électricité, problème d'assainissement, accessibilité aux immeubles...) pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines.

### 630 000 emplois touchés

En effet, 435 000 logements seraient exposés, essentiellement sur les départements du Val-de-Marne, de Paris, et des Hauts-de-Seine. Entre 120 000 et 130 000 logements (dont 77 000 résidences individuelles) seraient directement menacés par les eaux. 57 000 entreprises pourraient être submergées, soit 9,5% des entreprises franciliennes. 630 000 emplois seraient concernés, dont 80 % en petite couronne.

C'est pourquoi des moyens d'action réglementaires sont prévus par des documents établis sous l'autorité de la Préfecture de région. Les plans de prévention du risque inondation limitent l'urbanisation dans les

### > Aide mémoire

#### Les principales crues de la Seine à Paris entre 1658 et 2001

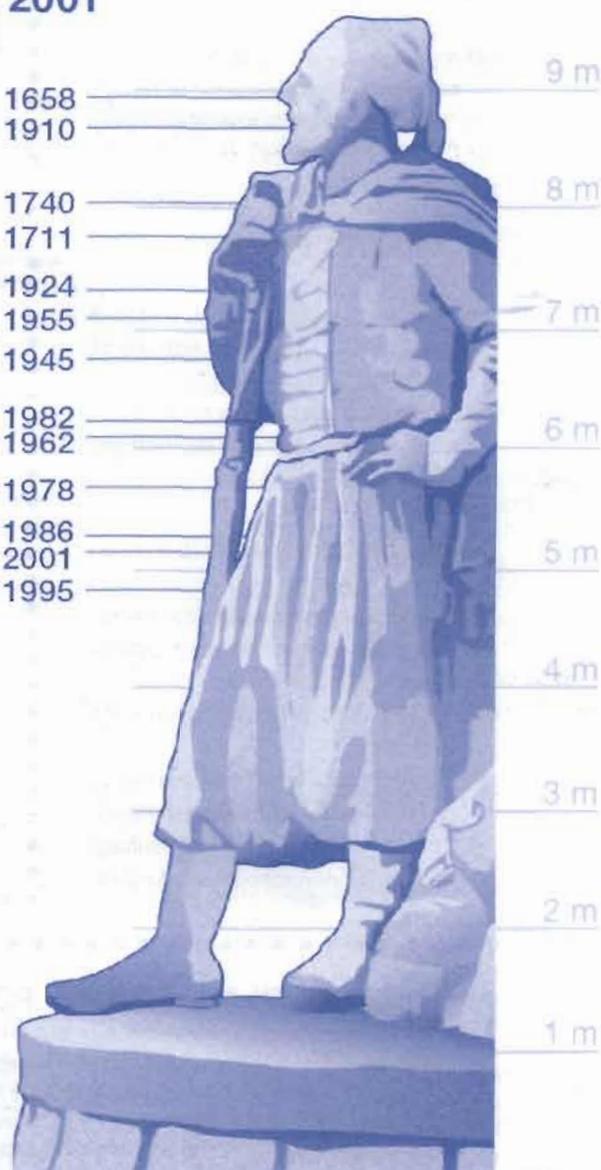
8,96 m - Crue de 1658  
8,62 m - Crue de 1910

8,05 m - Crue de 1740  
7,77 m - Crue de 1711

7,32 m - Crue de 1924  
7,12 m - Crue de 1955  
6,85 m - Crue de 1945

6,18 m - Crue de 1982  
6,13 m - Crue de 1962

5,73 m - Crue de 1978  
5,35 m - Crue de 1986  
5,21 m - Crue de 2001  
4,94 m - Crue de 1995



Le Zouave du Pont de l'Alma

secteurs à risque et édictent des règles de constructibilité en zones inondables et des prescriptions sur les constructions. Ils doivent permettre de préserver les zones naturelles d'expansion des eaux. De plus,

le plan de protection contre les inondations (PPI) s'impose aux principaux opérateurs de service public de Paris. Et par ailleurs, les plans de continuation d'activités (PCA) concernent la réduction des

# au risque d'une crue centennale

conséquences sur le transport, l'énergie, les fluides, l'alimentation, l'offre de soins, l'hygiène. Il faut en effet pallier au maximum au risque social mais également à l'impact économique, l'Île-de-France représentant près de 30 % du PIB français et 5 % du PIB européen.

L'armée, comme en 1910, sera sollicitée, sur réquisition par le Préfet de police, mais ne sera pas le premier intervenant, les forces de sécurité et la gendarmerie agissant d'abord. Pour tester le dispositif de gestion de la crue, la Zone de Défense prépare un exercice d'entraînement de grande ampleur pour 2015 avec le concours de l'armée et l'implication des états-majors interministériels et interarmées.

## Élus en première ligne

La sensibilisation de la population et sa préparation à ce genre de crise devrait permettre une meilleure gestion de celle-ci en augmentant la résilience de chacun. Les élus locaux seront en première ligne auprès de leurs administrés pendant et après la crise.

A la montée des eaux, ERDF coupera le courant dans les zones inondées, mais également temporairement dans d'autres zones, afin de protéger les installations. La remise en état des transports pourrait prendre plus d'un an, pour un coût estimé entre un et cinq milliards d'euros. De même, les approvisionnements en carburants se heurteront aux difficultés subies par les transports, et l'acheminement de produits alimentaires risque d'être fort perturbé dans les zones inondées.

Par ailleurs, les usines de traitement des eaux seront fortement impactées, ce qui posera le problème de l'approvisionne-

ment en eau potable de plusieurs centaines de milliers de foyers.

Il est crucial de développer une culture du risque auprès des décideurs, notamment dans les entreprises et les collectivités locales et, sans plus tarder, auprès des citoyens ! Les dégâts de cette « crue cen-

tennale » pourraient se chiffrer à plusieurs dizaines de milliards. En 1910, la crue avait duré six semaines.

**Marc Rémond**

conseiller sortant du CESER  
auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense  
Nationale(IHEDN)

## LA RÉSILIENCE DES FRANCILIENS

Devant l'éventualité d'une inondation majeure, les pouvoirs publics peuvent jouer sur trois registres : la prévention, la gestion de la crise, le recours à la résilience des citoyens c'est-à-dire leur capacité à s'organiser face à l'irruption des eaux puis à réparer les dégâts. Or si les deux premiers chapitres sont traités par les autorités, le troisième est quasiment oublié.

Une crue type 1910 peut pourtant affecter 50 000 hectares, de vastes quartiers et notamment 35 000 pavillons. Même si la submersion ne dure que quelques jours, ses conséquences peuvent s'étendre sur des mois, voire des années. Les plus immédiates sont dues aux coupures d'électricité et d'eau : absence de lumière y compris dans les rues, d'hygiène, de chauffage, d'ascenseurs, de communications, de réserves alimentaires. Or, on estime que 850 000 Franciliens seront les victimes de ces privations. Quelle sera leur résilience ? Nul ne le sait. Faute d'avoir été informés des effets d'une inondation majeure, eux-mêmes ne s'y sont pas préparés. Comment transformer ces citoyens victimes en citoyens acteurs ? En profitant de la lente montée des eaux (on dispose de 72 heures) pour avertir les « futures victimes » de ce qui les attend et leur donner conseils et instructions. Malgré cela il est probable que, individualistes et méfiants à l'égard des autorités, les Franciliens s'appliqueront à eux-mêmes le principe de précaution : prendre le volant et mettre leur famille à l'abri.

Cet exode - les Franciliens le pratiquent déjà chaque été lors des vacances - doit être organisé : mise en congé des enseignants et de leurs élèves, gardiennage des quartiers évacués, conseils sur les itinéraires, gratuité des péages autoroutiers, etc. Puis, lors de la décrue et du retour des exilés, il serait utile de favoriser la constitution d'associations communales de sinistrés afin de globaliser les demandes, de renforcer la solidarité et de diffuser des conseils pour la récupération-réparation des logements.

Marc Ambroise-Rendu

## Des articles présenteront prochainement l'avis des associations.

## SEPT RÉSERVOIRS POUR ÉCRÊTER 60 CENTIMÈTRES

Pour amoindrir les effets des crues hivernales et des pénuries estivales de la Seine, sept lacs réservoirs ont été édifiés dans le haut du bassin entre 1969 et 1990. Retenant au total 830 millions de mètres cubes, ils permettraient de réduire de 60 centimètres la hauteur d'une crue type 1910, épargnant l'inondation à des milliers d'hectares de zones urbaines, sans éviter la submersion de vastes secteurs. Pour augmenter leur efficacité, il est projeté d'aménager les bords de la Seine en amont de Montereau pour stocker 55 millions de mètres cubes de plus. Modeste retenue face aux huit milliards de mètres cubes charriés par la crue de 1910 !